

Discours du prix Salut l'Étranger 2024

Grégory Jaquet, chef du service de la cohésion multiculturelle et délégué aux étrangers et étrangères

Madame la Présidente du Conseil d'Etat, Florence Nater
Madame la Présidente de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle, Brigitte Leitenberg,
Madame la Conseillère communale Julie Courcier Delafontaine
Monsieur le Conseiller communal Théo Bregnard,
Madame la Cheffe du service de la cohésion sociale de la Ville de Neuchâtel,
Madame la déléguée à l'intégration et à la cohésion sociale de la Ville de La Chaux-de-Fonds
Mesdames et Messieurs les membres du jury du Prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger !,
Monsieur le Conservateur du Musée des Beaux-Arts et président de l'association des Musées d'art suisses,

Mesdames, Messieurs les lauréat.es du Prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger, de 1995 à aujourd'hui,
Mesdames, Messieurs les lauréat.es du Prix 2024,
Cher.ères invité.es,

À mon tour, au nom du Service de la cohésion multiculturelle, de vous souhaiter la bienvenue à cette cérémonie.
Et de remercier le Musée des Beaux-Arts, Monsieur le Conservateur, et la Ville de La Chaux-de-Fonds, Monsieur le Conseiller communal, pour leur accueil.

Le prix interculturel neuchâtelois 2024 sera présenté tout à l'heure par Mme la Présidente du Jury et présidente de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle, Mme Brigitte Leitenberg.
Il sera remis par Mme la Présidente du Conseil d'Etat de la République et canton de Neuchâtel, Mme Florence Nater.

Il distinguera des lauréat.es et incarnera, une nouvelle fois et sous une forme consacrée depuis trente ans, l'engagement de l'Etat en faveur d'une société ouverte, respectueuse de l'égalité dignité et du bien-être de toutes et tous.

Avant cela, nous avons souhaité dire quelques mots d'histoire, à l'occasion de cette 30^{ème} édition.

Et remercier et féliciter celles et ceux qui ont été distingués par ce prix depuis 1995, dont plusieurs se sont joints à nous ce matin pour cet anniversaire.

Cher.ères lauréat.es du prix Salut l'étranger,
Nous sommes honoré.es par votre présence.

Vos réponses positives à notre invitation, en nombre, est une surprise agréable.

Qui en dit long sur l'énergie qui vous animait lorsqu'elle a été saluée par le Conseil d'Etat, par Mme Nater et ses prédécesseurs
Et sur celle qui vous anime encore aujourd'hui.

Vous êtes ici avec nous, pour assister à la remise du prix 2024.
Vous démontrez ainsi qu'il existe une communauté large de personnes et de collectifs engagés pour l'accueil, l'ouverture, l'intégration et l'égalité.
Mme la Conseillère d'Etat a dit un jour que la cohésion interculturelle était une tradition neuchâteloise. Comme les montres, la torée ou la vigne.
Vous êtes les porteur.euses, les artisans de cette tradition, qu'il faut protéger et entretenir.

Merci donc, cher lauréat.es d'être présent.es aujourd'hui.
Merci pour vos engagements d'alors et votre ténacité dans la résistance contre les égoïsmes, les exclusions, les injustices.
Nous savons vos efforts, individuels et collectifs, au quotidien.
Après des personnes en situation de vulnérabilité, au service des autres, pour faire exister un idéal de paix et de vivre ensemble.

En 1994, les tensions sur les sujets liés à l'immigration étaient fortes dans notre canton et en Suisse. Mais Neuchâtel avait une tradition de présence active des associations, de la société civile, dans les échanges et l'accueil des étrangers.
Il existait une commission du Conseil d'Etat baptisée Communauté neuchâteloise de travail pour l'intégration sociale des étrangers (CTIE).
Et c'est elle qui a décidé de lancer la 1ère Quinzaine interculturelle officielle intitulée « Salut l'étranger ! ».

Selon le Professeur Pierre Centlivres, alors professeur d'ethnologie à l'Université de Neuchâtel, cette initiative visait non seulement à renforcer les liens entre les différentes communautés du canton, mais aussi à valoriser leurs contributions culturelles respectives.
Dans un cadre propice au dialogue et à la compréhension mutuelle.
Cher Professeur, qui nous faites l'honneur de votre présence, recevez nos hommages et notre reconnaissance.

Un an plus tard, cette idée a été prolongée par la création du Prix "Salut l'Étranger".
Une initiative proposée par le président de la CTIE, Monsieur André Brandt, ancien Conseiller d'Etat et par Monsieur Thomas Facchinetti, Délégué aux étrangères et étrangers.
Avec le soutien actif de Monsieur le Conseiller d'Etat Pierre Dubois, qui a joué un rôle déterminant dans son institutionnalisation.
J'ai retrouvé l'article de L'Express sur la première remise du prix.
L'article titrait « Première suisse » pour parler de cette initiative du Conseil d'Etat.
Messieurs Dubois et Brandt rappelaient que la cohabitation harmonieuse se crée et s'entretient au prix de nombreux efforts, que Neuchâtel n'est pas une île et que l'exclusion et le racisme sévissaient ici comme ailleurs. Qu'ils devaient être combattus par l'éducation, le dialogue public et la reconnaissance aux collectivités et aux individus pour ce qu'ils apportent à la communauté neuchâteloise.
Cher Monsieur Facchinetti, qui nous faites l'honneur de votre présence, recevez nos hommages et notre reconnaissance.
Monsieur Pierre Dubois, que j'ai eu au téléphone la semaine dernière, n'a pas pu se joindre à nous Il m'a toutefois prié de vous transmettre à tou.tes ses meilleures salutations et

l'expression de sa sincère reconnaissance pour votre engagement et pour la protection de cette politique d'intégration qui lui est chère.

Le prix en 1995, était remis à deux personnes et une association. Madame Edmée Montandon, enseignante, l'association Recif et Monsieur Zal Saliou Ndiaye.

C'était il y a trente ans.

Ils étaient salués pour leur engagement remarquable.

Avec une pensée pour Madame Montandon, je souhaite saluer chaleureusement la présence ce matin de Mesdames les directrices de l'association Recif, et Monsieur Zal Saliou Ndiaye.

Nous sommes heureux de vous avoir parmi nous et vous remercions pour votre prix d'alors et votre engagement qui n'a jamais cessé.

Vous êtes-vous imaginé.es, cher.ères fondateurs, fondatrices, cher.ères lauréat.es, que l'institution de ce prix et les initiatives qui l'accompagnent supprimerait l'exclusion, le rejet, l'intolérance ?

Ou avez-vous considéré qu'il permettrait de faire front ensemble, de faire exister une « équipe de l'égalité » en valorisant et en reconnaissant les énergies de la société civile tournées vers l'accueil et le vivre ensemble, faite pour résister aux assauts violents, excluants, égoïstes ?

Aujourd'hui les défis demeurent.

Tous les pays qui nous entourent, les cantons voisins et dans une certaine mesure notre république sont tentés par le repli sur soi, le rejet de l'altérité et les violences.

Nombreuses sont les collectivités qui se tournent vers des propositions politiques excluantes. Dans notre communauté aussi, le racisme, la discrimination, l'intolérance ne se réduisent pas. Et dans notre communauté aussi, la reconnaissance des apports des populations migrantes demeure timide. Nous avons encore beaucoup, beaucoup de travail.

Avant de terminer cette partie historique. Et de faire la place à Mme Leitenberg et aux orateurs de cette remise du prix 2024, je souhaite saluer et transmettre l'expression de la reconnaissance sincère du Service de la cohésion multiculturelle et en tant que délégué aux étrangères et aux étrangers aux lauréat.es qui nous font l'honneur de leur présence ce matin.

Ainsi, je salue et remercie sincèrement.

Monsieur Zal Saliou Ndiaye, récompensé en 1995

Mesdames Sara Losa et Federica Merzaghi, pour l'association Recif, récompensée en 1995,

Pour l'association Bibliomonde, récompensée en 1997, Mesdames Anne Reinhard, Claudia Perregaux, Elisabeth Kuster, Jennifer Robertson et Laura Zwygart et Monsieur César Ugaz

Madame Lolita Malaguti-Morici, récompensée en 1998

Madame Valeria Generoso, récompensée en 1998

Madame Ingrid Mougin, récompensée en 1999,

Madame Maria Belo, récompensée en 1999,

Madame Marianne Bühler, récompensée en 2000,

Madame Elisabeth Devaux et Monsieur Daniel Devaud, récompensés en 2001,

Monsieur Olivier Arni, récompensé en 2004,

Monsieur Yvan Fontela, pour le Centre professionnel neuchâtelois, récompensé en 2006,

Madame Josiane Jemmely, récompensée en 2007,

Madame Premawathi Consalvey, récompensée en 2008,

Madame Sayanthini Karunakaran, pour l'association Solidarité avec les femmes tamiles, récompensée en 2011,

Madame Pascale Hess, pour l'association prévention de l'illettrisme dès le préscolaire, récompensée en 2012,

Monsieur Gianfranco De Gregorio, pour l'association Fénéci, récompensée en 2013,
Monsieur Belul Bajrami, récompensé en 2014,
Monsieur Pascal Helle, récompensé en en 2015,
Madame Assamoi Rose Lièvre, pour l'association Cœur d'Afrique, récompensée en 2017, puis
individuellement en 2023
Monsieur Claudio Micheloni, récompensé en 2016,
Madame Brigitte Lembwadio-Kanyama, récompensée en 2023
Madame Nancy Escobar, récompensée en 2023

Pour terminer, permettez-moi d'adresser un remerciement particulier à Monsieur Thomas Facchinetti, inspirateur, puis cheville ouvrier et finalement directeur de ces multiples fabrications inédites, tournées vers l'autre, vers un idéal de vie ensemble enrichie par les individus et par les cultures. Cher Thomas, au nom de notre service, de ton service, je te remercie du fond du cœur pour cette création, qui a perduré grâce à toi.

Bouquet

Nous aurons l'occasion de prendre une photo tout à l'heure. Et nous imaginons vous solliciter, dans les mois qui suivront cette 30^{ème} remise, pour profiter de votre énergie et réaliser une publication actualisée, à l'image de celle qui avait été réalisée après 20 ans, illustrant vos engagements. Nous pouvons passer à la partie 2024 de la remise du Prix. Je cède la parole à Brigitte Leitenberg, présidente de la CICM et présidente du Jury du Prix interculturel neuchâtelois.

- Accueil par M. David Lemaire, conservateur du Musée des beaux-arts.
- Allocution de M. Grégory Jaquet, chef du service de la cohésion multiculturelle et délégué aux étrangères et aux étrangers, pour les 30 ans du Prix.
- Présentation des lauréat-e-s par Mme Brigitte Leitenberg, présidente du jury et parole aux lauréat-e-s.
- Allocution de M. Théo Bregnard, Conseiller communal en charge de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI), Ville de La Chaux-de-Fonds.
- Allocution de Mme Florence Nater, Conseillère d'État, cheffe du Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS).
- Remise des prix par Mme Florence Nater.
- Questions des médias.